

loyale et vraiment américaine de traiter les choses. Il y avait, il est vrai, à cela, une difficulté: c'est que nos traditions politiques et constitutionnelles étaient opposées à l'ouverture de relations diplomatiques avec Rome, et qu'on s'exposait, en livrant passage à la rancune et au sectarisme religieux, à je ne sais quels malentendus ou critiques malveillantes.

Nous consultâmes donc M. Roosevelt, M. Root, les membres principaux du Sénat, les chefs de toutes les confessions religieuses, etc., et nous conclûmes (ou plutôt: ils conclurent, car si je dis « nous », c'est que j'étais le très modeste instrument qui devait exécuter les résolutions prises) que le meilleur chemin était le chemin droit. Je vins à Rome, et j'eus l'honneur d'être reçu par Léon XIII, l'un des plus grands papes qui se soient jamais assis sur le Siège romain, un homme d'un si haut caractère intellectuel et d'une telle largeur d'esprit que je me féliciterai toujours de l'avoir rencontré et d'avoir été admis en sa présence.

J'avais supposé que, âgé alors de 92 ans, Léon XIII devait être bien plutôt un figurant que le Chef réel de l'Eglise, et que j'aurais à m'adresser aux cardinaux qui, sans doute, réglaient effectivement les affaires ecclésiastiques; mais je fus vite désabusé. Quand j'arrivai en présence du Pape, je trouvai un vieillard alerte, rapide dans ses mouvements, prompt à saisir ce qu'on lui disait, et qui s'intéressait vivement au sujet que j'avais l'honneur et la mission de lui exposer.

Je lui lus une adresse qui dura environ trente minutes; il y répondit en français pendant quinze ou vingt minutes, et me prouva qu'il avait saisi tous les points que je lui avais indiqués, qu'il comprenait toute l'importance de l'affaire et qu'il aurait beaucoup à me dire sur la manière de la régler. Nous ne pûmes parvenir, à Rome, à la solution définitive que j'avais espérée et, dans la dernière audience qu'il m'accorda, Léon XIII me dit son désappointement de n'avoir pu toucher au but désiré de part et d'autre. Il ajouta qu'il allait envoyer aux Philippines un agent chargé de conclure un règlement qui satisfît, autant que possible, le gouvernement américain, en une affaire qui le touchait de si près.

C'est ce qu'il fit, en effet. Il envoya, comme je vous l'ai dit, l'archevêque Mgr Guidi, un homme avec lequel c'était un